

Certification des décès

Simplification de la chaîne de transmission des certificats de décès

24 novembre 2017

DGS - Inserm

Page 1

Sommaire

RÉGLEMENTATION



**CERTIFICATION
ÉLECTRONIQUE**



**PORTAIL
DES OPÉRATIONS
FUNÉRAIRES**



**UTILISATION DES
DONNÉES**



**ENQUÊTES OPÉRATEURS
FUNÉRAIRES**

Certification des décès



Règlementation

Entrée en vigueur au **01/01/2018** de 2 nouveaux modèles de certificats de décès

DÉCRET

**2017-602 du 21
avril 2017**

- Introduction d'un volet médical complémentaire en cas de recherche des cause de décès (disponible uniquement sur support électronique)
- Autorisation de la transmission électronique du Volet Administratif (VA)
- Introduction d'un 4ème feuillet papier du VA pour les Opérateurs Funéraires (OF)
- ...

- Description des nouveaux certificats de décès (général et néonatal)
- Description du volet médical complémentaire à remplir en cas recherche médicale ou médico-légale (uniquement sur support électronique)
- Rappel l'institution du volet médical par le médecin ayant constaté le décès même en cas d'obstacle médico légal
- Abroge l'arrêté actuel (arrêté du 24 décembre 1996)

ARRÊTÉ

17 juillet 2017

Autorisation des soins de conservation

Entrée en vigueur au 01/01/2018

ARRÊTÉ

12 juillet 2017

- Modifie la liste des infections transmissibles prescrivant ou portant interdiction de certaines opérations funéraires mentionnées à l'article R 2213-261 du CGCT

Rémunération des Médecins pour la rédaction des certificats de décès

Entrée en vigueur au 10 mai 2017

- Définit les lieux :
 - Au domicile, y compris dans le cadre d'une hospitalisation à domicile
 - Dans un établissement social ou médico social
- Fixe les horaires
- Autorise les ARS à prendre un arrêté pour étendre les horaires

DÉCRET

2017-1002 du 10
mai 2017

ARRÊTÉ

10 mai 2017

- Fixe le forfait à 100 euros (visite et frais de déplacement)

Certification des décès



Utilisation des données

VOLET **ADMINISTRATIF** POUR

- la rédaction de l'acte de décès par la mairie (du lieu de décès)
- les opérations funéraires

Seuls les certificats de décès permettent de connaître les causes des décès, les lieux de décès, les obstacles médico-légaux....

VOLET **MEDICAL** POUR

CépiDc
Inserm

- Données de référence pour la santé publique depuis la fin du 19^{ème} siècle
- Déterminer la cause initiale du décès – Codage à partir d'algorithmes internationaux

Surveillance syndromique :

- Au quotidien à partir de mots clés contenus dans les données brutes et les données de mortalités de l'INSEE
- Lors de la récupération des causes de décès codées (délai de 18 à 24 mois)

**Santé
Publique
France**

Les certificats de décès

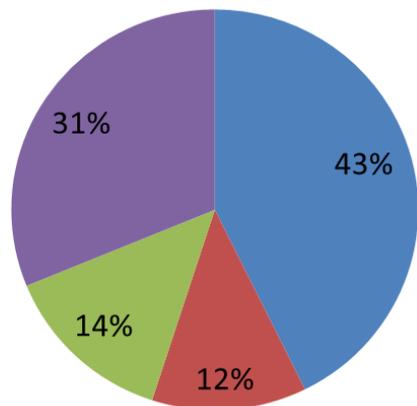
Exemples d'utilisation des données de mortalités par Cause

Données utilisées pour :

- Hiérarchiser les priorités de santé publique
- Mettre en évidence les facteurs de variation nationaux et internationaux
- Contribuer à l'alerte sanitaire (épidémie de grippe,

Effectifs de décès < 65 ans - 2014

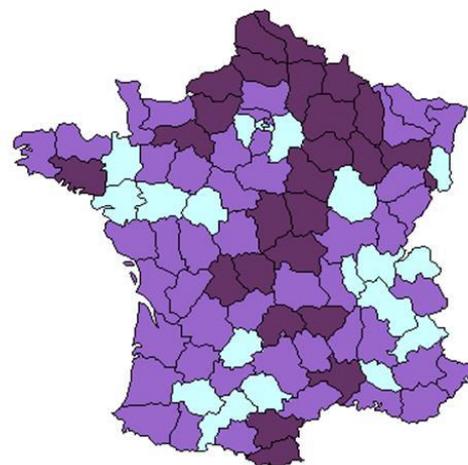
99 507 décès



■ Cancers
■ Mal. Cardiovasculaires
■ Morts violentes
■ Autres causes

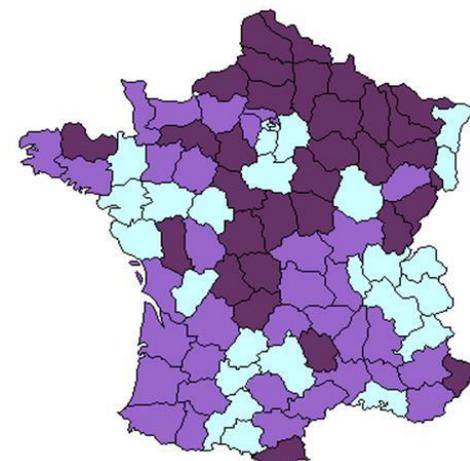
Cardiovasculaires – Décès < 65ans 2012-2014

Hommes



<-10%
-10% à +10%
>+10%

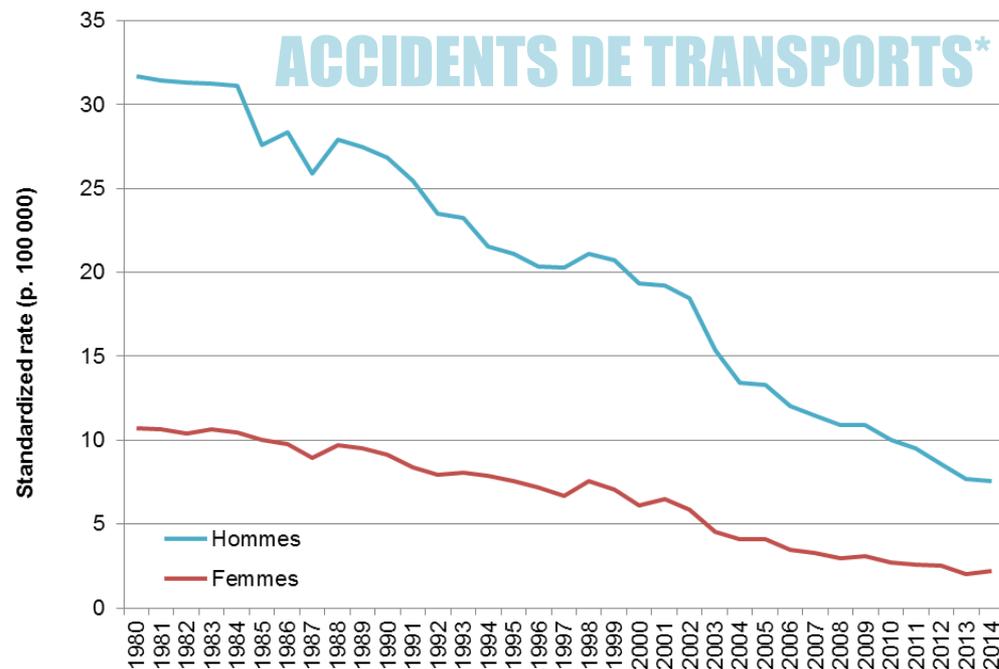
Femmes



<-10%
-10% à +10%
>+10%

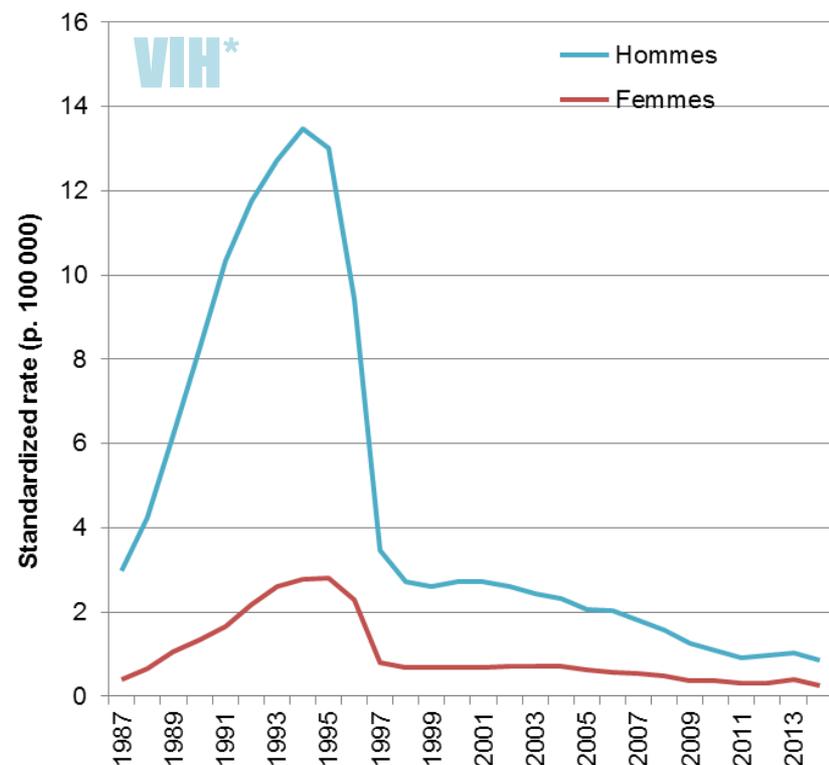
Les certificats de décès

Exemples d'évaluation des actions de santé publique



Acteurs utilisant les données

- ◆ Organismes nationaux et internationaux
- ◆ Recherche
- ◆ Depuis la loi de modernisation de notre système de santé : transmission des causes de mortalité au SNDS



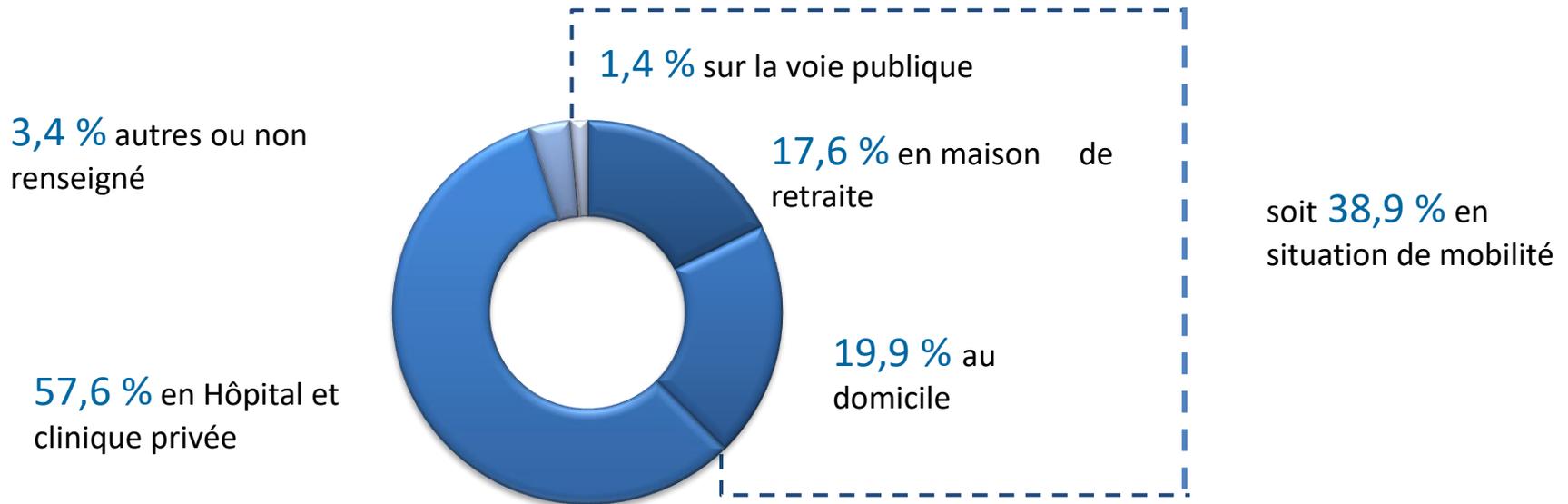
* Taux standardisés de mortalité

Les décès en France

Quelques chiffres

Nombre de décès* croissant :
de 531 162 en 2007 à

... **581 073** décès **en 2016** dont...



Certification des décès



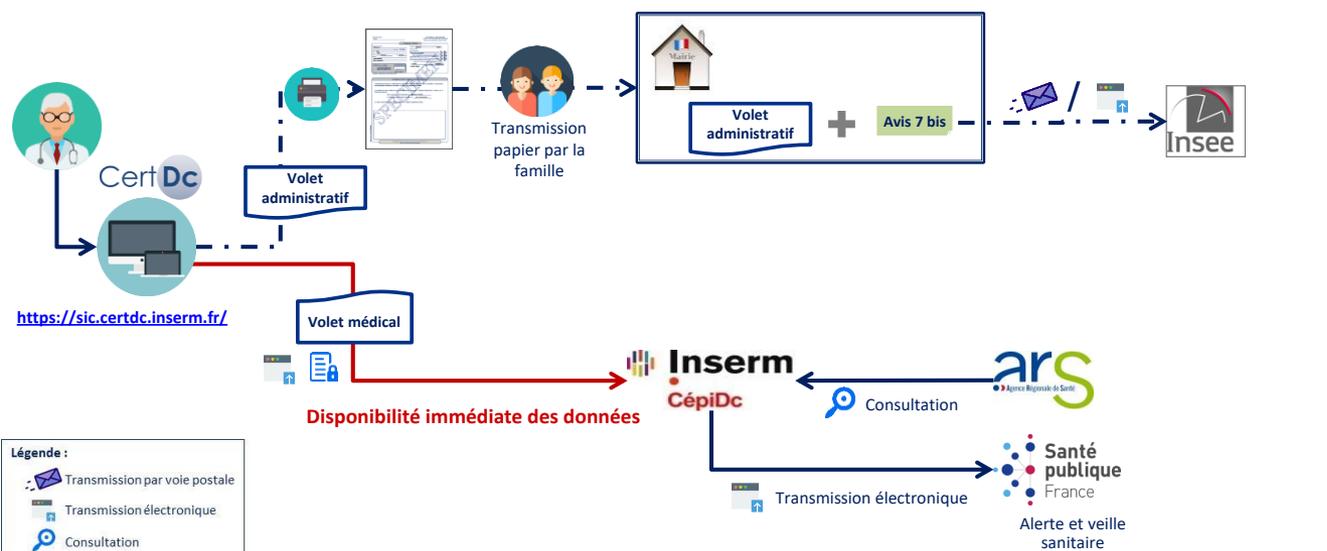
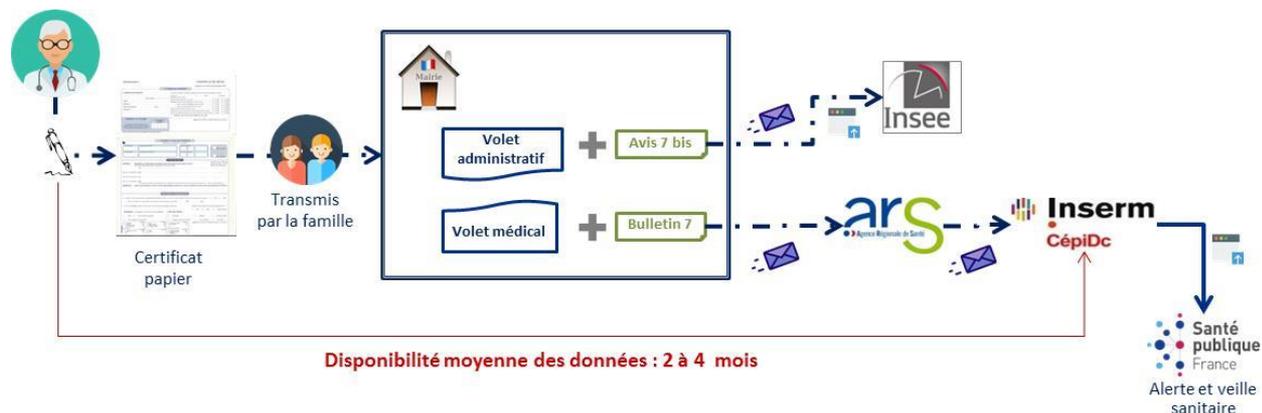
Certification électronique

La Certification électronique

Historique et enjeux de la dématérialisation

Réflexion suite à la canicule de 2003 pour

- Disposer de données médicalement qualifiées immédiatement pour l'alerte sanitaire
- Alléger la charge logistique
- Fiabiliser les données



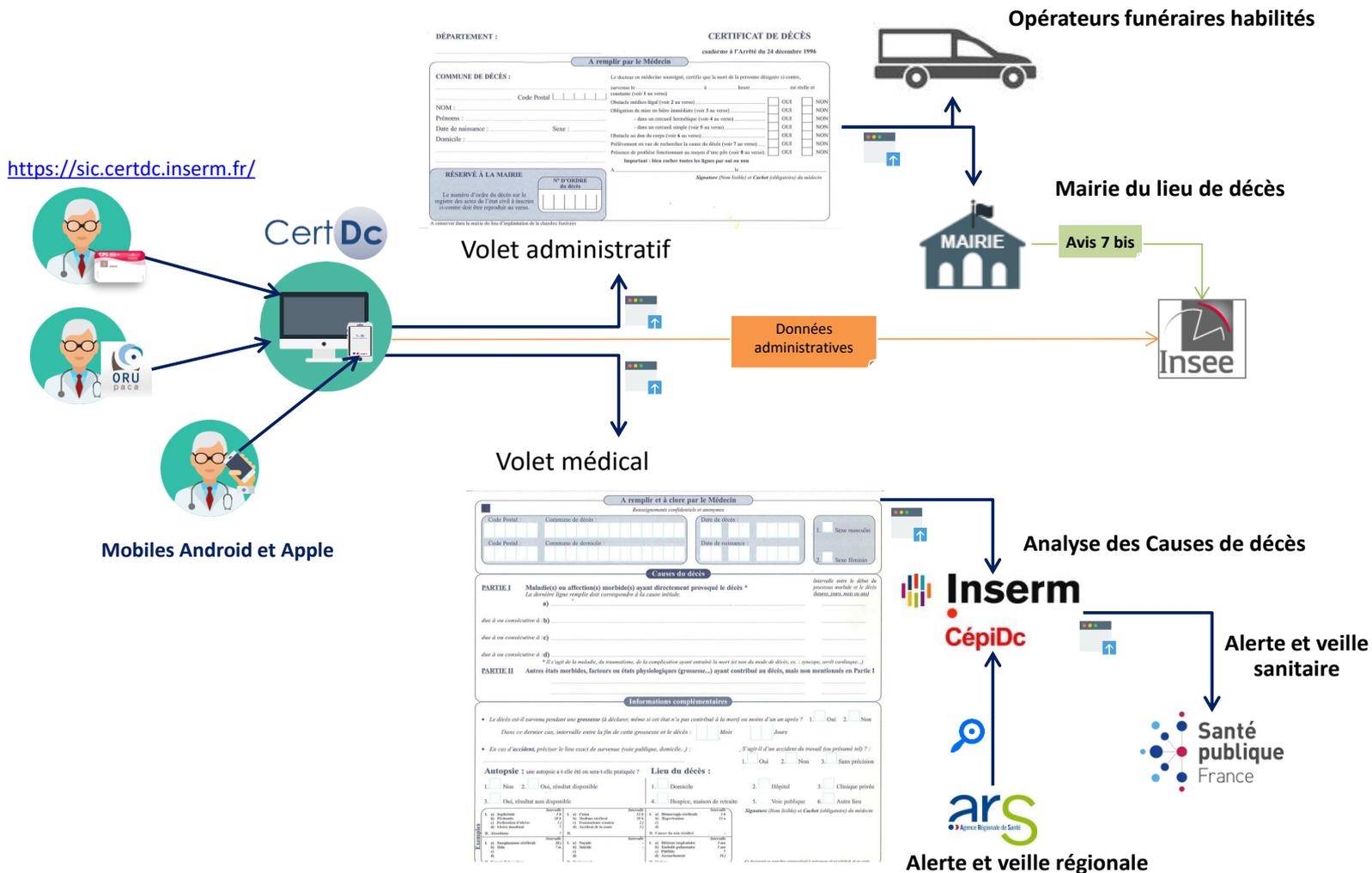
Développement
de l'application
CertDc par
l'Inserm en
2006

CertDc

2017 - Simplification de la chaîne de transmission

Objectifs

- Dématérialisation de tous les flux : Volet Médical et Volet Administratif
- Saisie du Certificat de décès en mobilité



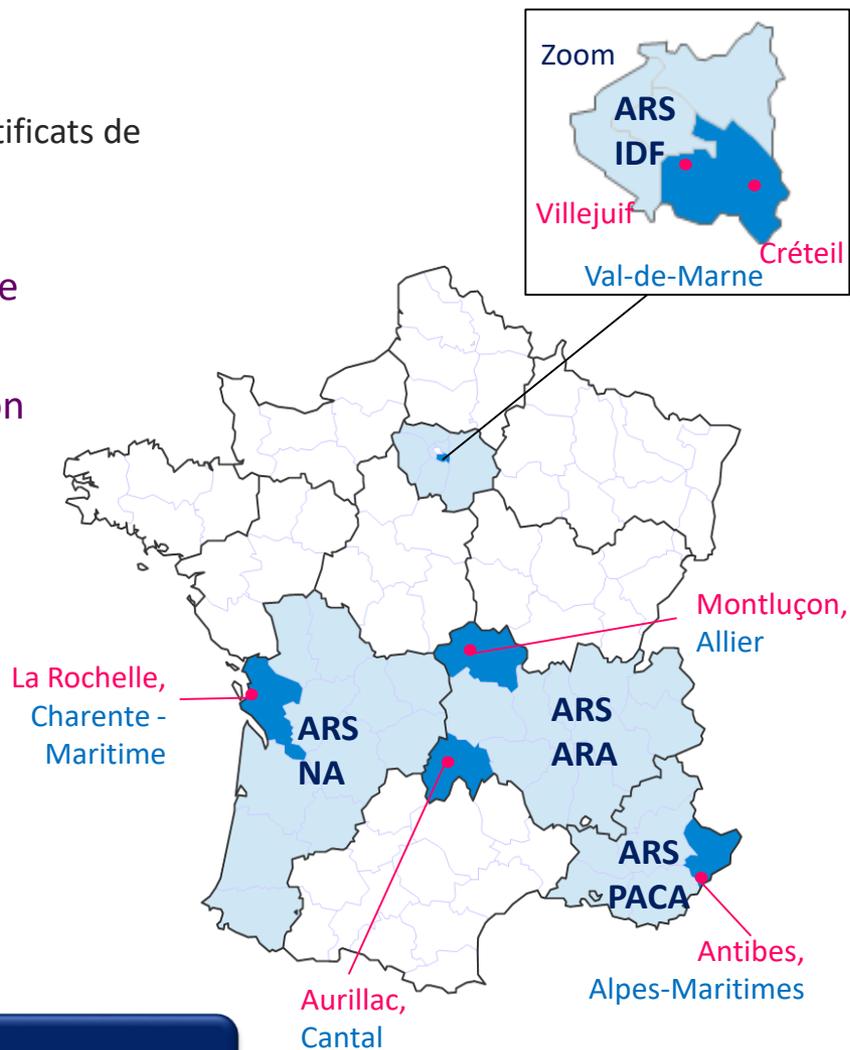
Simplification

L'expérimentation en cours

- ▶ **Valider :**
 - l'apport de l'extension de la dématérialisation des certificats de décès
 - l'adhésion des utilisateurs aux nouveaux usages
- ▶ Identifier les éventuels impacts afin de sécuriser le déploiement
- ▶ Être en capacité de généraliser la nouvelle solution



Généralisation à partir de 2018



Simplification de la chaîne de transmission

Des gains étendus pour l'ensemble des parties prenantes

Pour les usagers

- Plus d'obligation de se rendre en mairie dans les 24h00
- Disposer d'informations fiables sur les Opérateurs Funéraires – Portail grand public

Pour les opérateurs funéraires

- Amélioration de la qualité des données : lisibilité et complétude des volets administratifs
- Information disponible en temps réel lors de la réception des familles
- Gains de temps
- Amélioration de la qualité des échanges
- Sécurisation des données

Pour les médecins

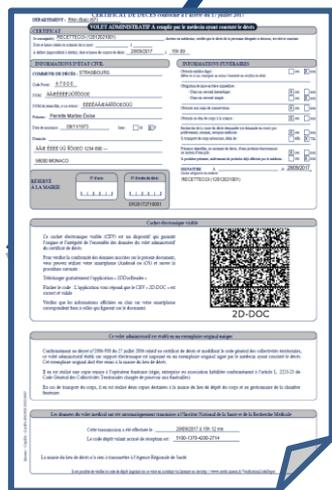
- Suppression de l'impression des volets administratifs
- Certification en tout lieu et toute circonstance via CertDc mobile

Pour les officiers d'état civil en mairie

- Obtention automatique des données dans les 24 heures pour tous les décès
- Intégration automatique des données dans le logiciel d'état civil
- Amélioration de la qualité des données
- Suppression de la transmission des volets médicaux et bulletin 7 aux ARS

Pour les agents en préfecture

- Harmonisation des pratiques , base nationale
- Simplification des échanges avec les opérateurs funéraires



Certification des décès



Enquêtes Opérateurs Funéraires

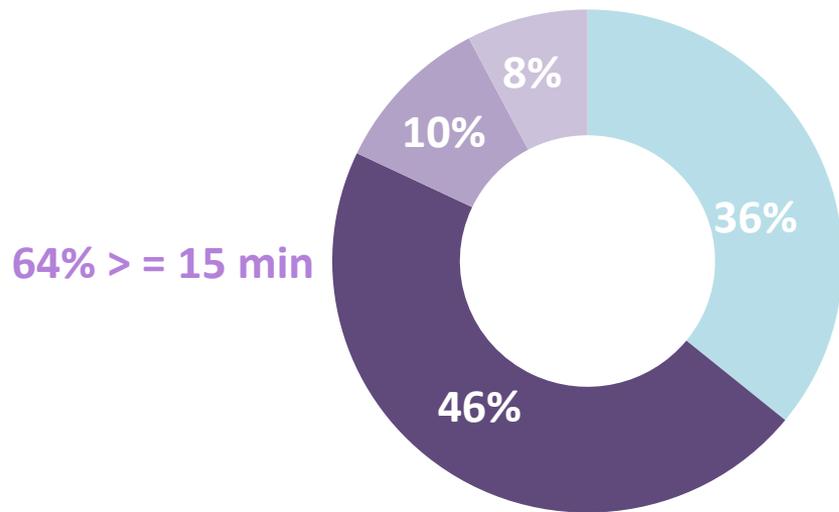
Enquêtes Opérateurs Funéraires

Les résultats des 2 enquêtes

2 campagnes menées fin août et fin octobre

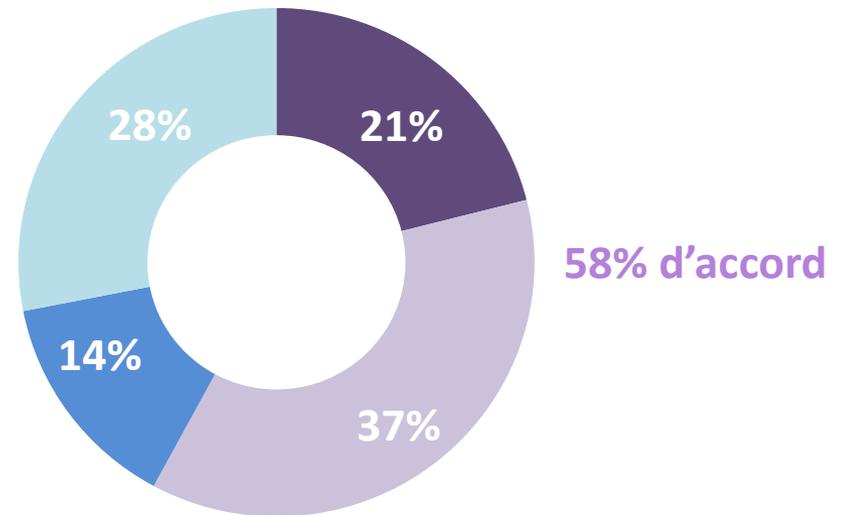
- 270 opérateurs funéraires interrogés
- 57 réponses d'opérateurs funéraires différentes

Quel GAIN DE TEMPS ?



- < 10 min
- 15 min
- 30 min
- > à 30 min

Apport de la MOBILITÉ ?

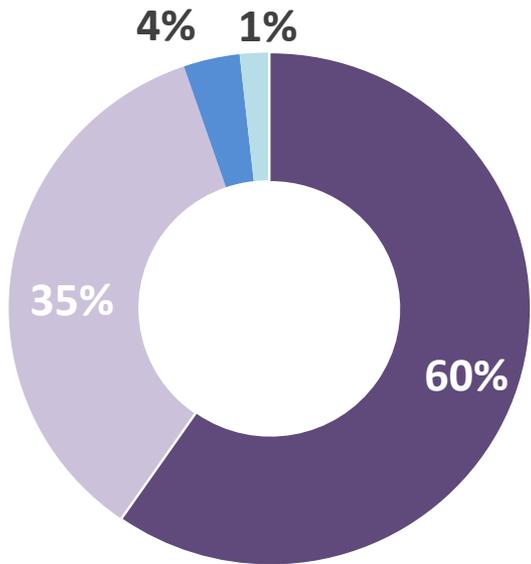


- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Pas d'accord

Enquêtes Opérateurs Funéraires

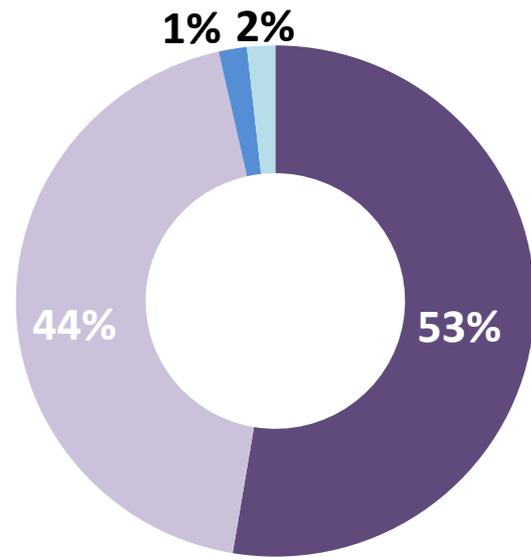
La dématérialisation du volet administratif

Améliore la LISIBILITÉ DES DONNÉES



95% d'OF d'accord

Améliore la COMPLÉTUDE DES DONNÉES



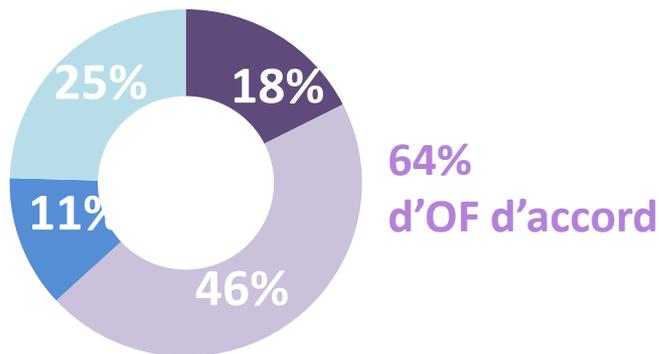
97% d'OF d'accord

- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Pas d'accord

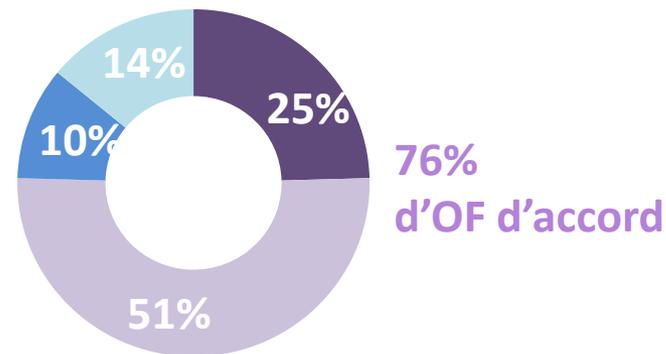
Enquêtes Opérateurs Funéraires

La dématérialisation améliore-t-elle les échanges ?

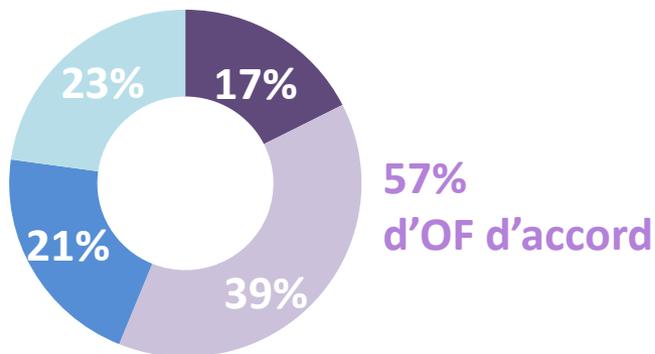
Avec les PRÉFECTURES



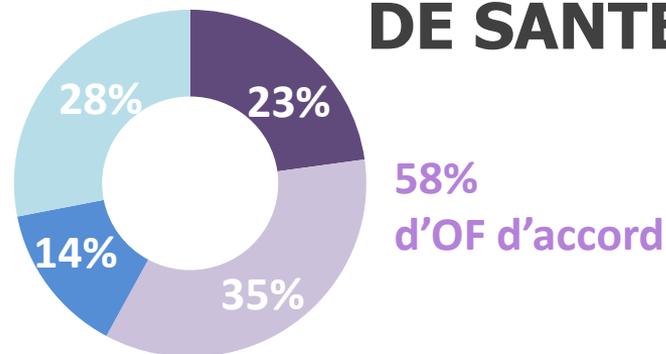
Avec les MAIRIES



Avec les MÉDECINS



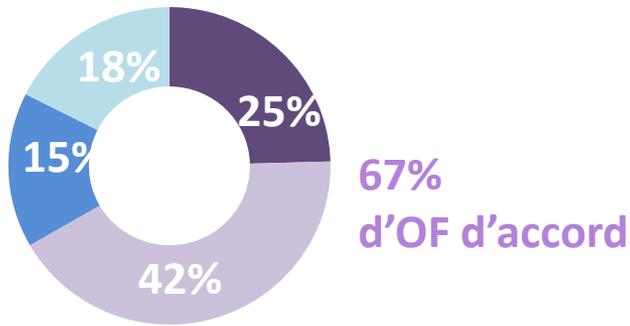
Avec les ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ



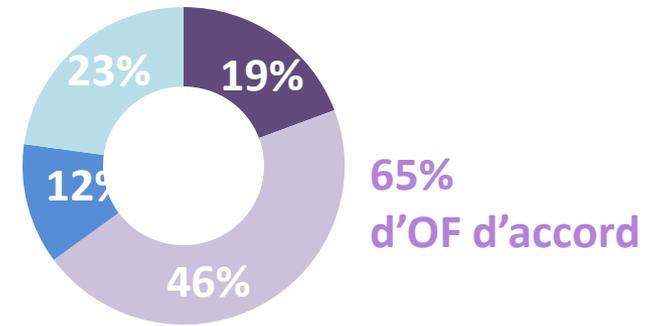
Enquêtes Opérateurs Funéraires

La dématérialisation améliore-t-elle les échanges ?

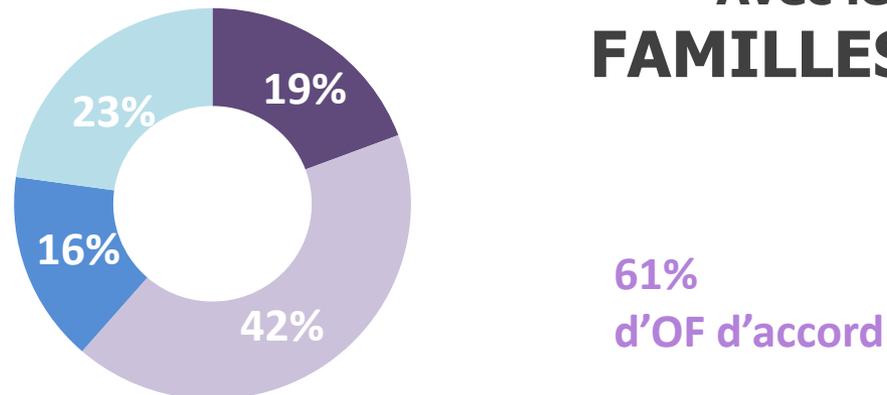
Avec les CHAMBRES FUNÉRAIRES



Avec vos SOUS-TRAITANTS



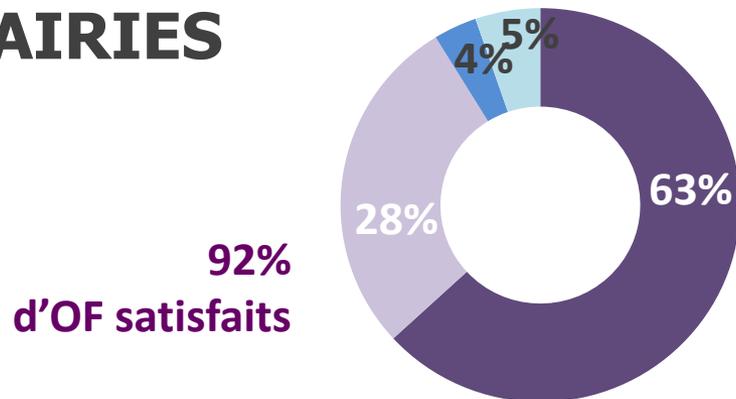
Avec les FAMILLES



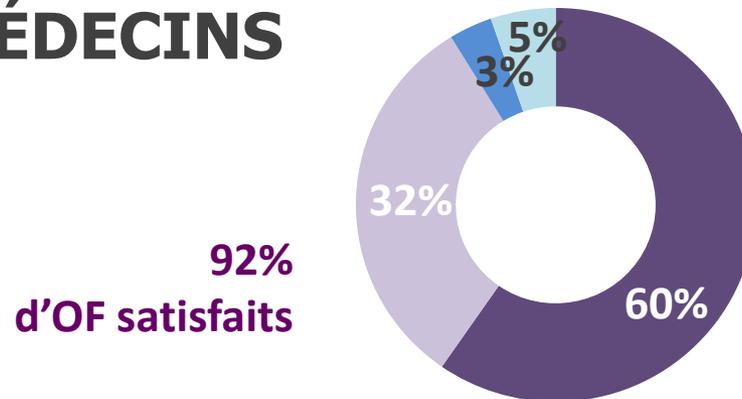
Enquêtes Opérateurs Funéraires

Recommanderiez-vous ?

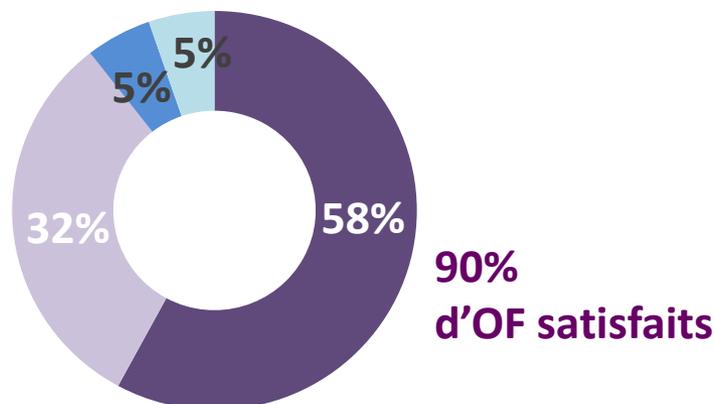
Le raccordement aux MAIRIES



La certification électronique aux MÉDECINS



L'utilisation du Portail des Opérations Funéraires à vos CONFRÈRES



Certification des décès



Portail des Opérations Funéraires



 S'identifier avec FranceConnect

Qu'est-ce que FranceConnect ?

Accès temporaire

Télécharger la documentation

Choisissez le compte avec lequel vous identifiez sur **Portail des opérations funéraires**

A la première utilisation

SIRET sur 13 caractères
Habilitation AA-DD-NNN

Identification de l'opérateur funéraire

N° SIRET

N° Habilitation

Associer à mon compte

Recherche du volet administratif d'un certificat de décès

Vous pouvez rechercher un volet administratif de deux manières différentes :

- A partir du Numéro National du Certificat de décès (NNC) qui vous a été communiqué par un médecin ou un proche de la personne décédée.
- A partir d'informations relatives au décès : vous devez alors entrer tous les critères obligatoires (marqués d'une étoile) ainsi qu'une des informations de l'identité du défunt.

Les champs marqués d'un astérisque () sont obligatoires.*

1. Recherche avec le Numéro National de Certificat de décès (NNC)

Numéro du certificat de décès*

Ex : 01234567

Réinitialiser

Rechercher

2. Recherche à partir d'informations relatives au décès

Lieu et date du décès

Commune du décès*

Ex : Aast

Code postal*

Ex : 64460

Date du décès*

jj/mm/aaaa

Heure du décès*

Sélectionner ▼

Précision*

+ ou - 2h ▼

Identité du défunt (1 critère minimum)

Nom du défunt

Nom

Prénom du défunt

Prénom

Année de naissance

Sélectionner ▼

Réinitialiser

Rechercher

Historique des téléchargements

Volets Administratifs

n°ER20173100256	décès du 05/11/2017 à 01:00 (06600 ANTIBES) - certificat
	décès du 29/10/2017 à 16:55 (15000 AURILLAC) - certificat n°ER20173020355
	décès du 30/09/2017 à 18:10 (06600 ANTIBES) - certificat n°ER20172750278
	- décès du 16/09/2017 à 09:35 (06600 ANTIBES) - certificat n°ER20172610358

CERTIFICAT DE DÉCÈS conforme à l'arrêté du 17 juillet 2017
DÉPARTEMENT : Rhin (Bas, 67)

VOLET ADMINISTRATIF À remplir par le médecin ayant constaté le décès

CERTIFICAT
RÉCETTECGI (12012021001)
Date et heure (MM/JJ ou MM/JJ à la nuit) : _____ à _____
À office (obligatoire à l'heure), date et heure du constat de décès : 28/09/2017 à 15h 09

INFORMATIONS D'ÉTAT CIVIL
COMMUNE DE DÉCÈS : STRASBOURG
Code Postal : 67000
NOM : AAAAAAAAAAAAAA
NOM de jeune fille, si applicable : BBBBBBBBBBBBBBBB
Prénoms : Pierrette Martine Éliane
Date de naissance : 09/11/1973 Sexe : M F
Domicile : AAAR ÉÉEÉ UÜ TÖÖÖÉ 1234 890 --
98000 MONACO

INFORMATIONS FUNÉRAIRES
Choisir selon légal : oui non
Affecter au corps, en vue de l'ensemble de l'acte de sépulture de droit
Obligations de sépulture en libre disposition :
- Dans un cercueil funéraire : oui non
- Dans un cercueil simple : oui non
Choisir une autre de sépulture : oui non
Choisir au cas du corps à la sépulture : oui non
Exclusion de la cause du décès (demande ou demande en cours) par préliminaire, maraude, autopsie judiciaire : oui non
Elle implique de remplir le formulaire, ainsi de : oui non
Prénoms identifiés, au moment du décès, d'un préliminaire (demande en cours) d'un préliminaire : oui non
Elle implique de remplir le formulaire de préliminaire (à effectuer par le médecin) : oui non

IDENTIFIÉ À : 28/09/2017
RÉCETTECGI (12012021001)

RESERVE À LA MAIRIE
N° d'acte : _____
N° d'acte de décès : _____
ER20172710001

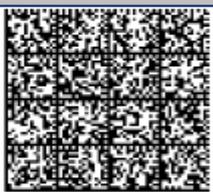
Sécurisation des données
via l'intégration d'un
Cachet Électronique Visible

Cachet électronique visible

Ce cachet électronique visible (CEV) est un dispositif qui garantit l'origine et l'intégrité de l'ensemble des données du volet administratif du certificat de décès.

Pour vérifier la conformité des données inscrites sur le présent document, vous pouvez utiliser votre smartphone (Android ou iOS) et suivre la procédure suivante :

Télécharger gratuitement l'application « 2D-DOC-Reader »
Flasher le code : L'application vous répond que le CEV « 2D-DOC » est correct et valide
Vérifier que les informations affichées en clair sur votre smartphone correspondent bien à celles qui figurent sur le document.



2D-DOC

Ce volet administratif est établi en un exemplaire original unique

Conformément au décret n°2006-938 du 27 juillet 2006 relatif au certificat de décès et modifiant le code général des collectivités territoriales, ce volet administratif établi sur support électronique est imprimé en un exemplaire original signalé par le médecin ayant constaté le décès. Cet exemplaire original doit être remis à la mairie du lieu de décès.

Il en est réalisé une copie remise à l'opérateur funéraire (régie, entreprise ou association habilitée conformément à l'article L. 2223-23 du Code Général des Collectivités Territoriales chargée de pourvoir aux funérailles).

En cas de transport du corps, il en est réalisé deux copies destinées à la mairie du lieu de dépôt du corps et au gestionnaire de la chambre funéraire.

Les données du volet médical ont été automatiquement transmises à l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale

Cette transmission a été effectuée le : 28/09/2017 à 15h 12 mn
Le code dépôt validé accusé de réception est : 5100-1370-4200-2714

La mairie du lieu de décès n'a rien à transmettre à l'Agence Régionale de Santé.

Il est possible de vérifier le code de dépôt imprimé sur un volet en utilisant le lien internet au site <http://www.univis.inserm.fr/VerifCodeCachetDoc>

Certification des décès



Conclusion

LES **APPORTS** DE LA DÉMATÉRIALISATION

- Efficience du dispositif : qualité, temps, coût
- Tous les acteurs sont gagnants
- Après 4 mois d'expérimentation plus de 64% de téléchargement
- Première étape vers plus de procédures dématérialisées

La généralisation en 2018
peut être envisagée*

- Maitrise du déploiement
- Prise en compte dans la stratégie de généralisation de la problématique des territoires limitrophes
- Amélioration de la communication autour de FranceConnect

LES **VIGILANCES**

* Le plan de généralisation est en cours de discussion avec l'ensemble des partenaires

Merci pour votre attention